



# Infolettre

## 29 août 2025



### Visite de propriétés 2025 Inspection des permis **Division commerciale**

Vous avez demandé un permis de rénovation, de construction, d'autres travaux qui pourraient ajouter de la valeur à votre commerce ? Sachez que des **évaluateurs de la firme Leroux, Beaudry, Picard (LBP)** ont été mandatés pour voir vos travaux aux fins de produire les ajustements au rôle d'évaluation.

Ils sont autorisés à visiter et à photographier votre immeuble, conformément aux dispositions des articles numéros 15, 16 et 18 du chapitre III.I de la Loi sur la fiscalité municipale.

[Subscribe](#)[Past Issues](#)[Translate ▾](#)

- Il se présentera chez vous, sans préavis, entre 8 h et 21 h
- Du lundi au samedi (sauf si c'est un jour férié)
- Il sera muni d'une carte d'identité avec photo, ainsi que d'une lettre délivrée de la firme certifiée par la Ville

L'évaluateur ne vous appellera pas avant de passer, à moins que vous l'ayez contacté au préalable.

La Loi exige que le propriétaire ou l'occupant fournit à l'évaluateur toute information relative au bien. Toute entrave à l'exercice de ses fonctions est considérée une infraction et est passible d'une amende minimale de 100 \$ et d'au plus 50 000 \$.

**Vous avez des questions, des préoccupations concernant une visite,** notamment votre absence pour des raisons de vacances ? Vous pouvez contacter la firme au 450 510-1771 afin qu'une note soit inscrite à votre dossier.

Les personnes semblent suspectes, ne s'identifient pas, ne vous montrent pas la carte d'identité de la firme ou vous montrent un document qui ne semble pas légitime ou ne contient pas les informations municipales ? Contactez la police si vous vous sentez menacés.

Consultez notre page sur les visites de propriété

[Subscribe](#)[Past Issues](#)[Translate ▾](#)

**Entrepreneurs en déneigement  
Saison 2025-2026  
Permis saisonnier requis**

Les **entrepreneurs** en déneigement d'entrées et de stationnements privés commerciaux et résidentiels doivent obligatoirement se procurer un permis valide du 1er septembre au 30 août de l'année suivante, **au coût de 50 \$**, auprès de la division des travaux publics, en prenant soin de remplir le formulaire (ci-dessous) réservé à cet effet et de fournir les documents requis (preuve d'assurances, immatriculation, liste des clients, etc.).

Il est conseillé de ne pas attendre pour en faire la demande et de prévoir un délai de traitement.

Le **résident** qui fait appel au service d'un déneigeur doit s'assurer que ce dernier détient son permis. La Ville inscrit les déneigeurs autorisés sur son site Internet au fur et à mesure qu'ils l'obtiennent.

La délivrance du permis ne constitue pas une recommandation de la Ville. Chaque résident doit faire ses propres vérifications avant de signer son contrat.

[Remplir le formulaire](#)



**Porte-à-porte  
Sensibilisation tortue géographique  
Les vendredis 29 août, 12 et 19 septembre 2025**

Nature-Action Québec entreprendra une démarche de sensibilisation à Rigaud auprès des riverains de la rivière des Outaouais concernant la protection de la tortue géographique et de son habitat.

Dans ce cadre, quelques journées de porte-à-porte sont prévues dans le **secteur de la pointe Séguin ainsi que sur les rues Anna, Denise et Josée**. Les dates retenues sont le vendredi 29 août, ainsi que les vendredis 12 et 19 septembre 2025.

Les représentants de Nature-Action Québec (NAQ) seront facilement identifiables puisqu'ils porteront des chandails et casquettes avec le logo de l'organisme.

Conformément au Règlement n° 246-2009 sur le colportage de la Ville de

[Subscribe](#)[Past Issues](#)[Translate ▾](#)

comportent aucune vente de biens ou de services. Le tout sera réalisé dans le respect des citoyens et de leur environnement.

Si vous avez des questions, communiquez avec Sara Chartier de NAQ au 450 536-0422 poste 120, ou par courriel en cliquant sur la bulle ci-dessous.

Crédit photo: NAQ

[Apprenez comment protéger la tortue géographique](#)

[Envoyez vos questions par courriel ici](#)

[Consultez le site Internet du NAQ](#)



## Incendies dans les camions de recyclage

**Un rappel essentiel pour tous !**

[Subscribe](#)[Past Issues](#)[Translate ▾](#)

cause : des piles et batteries déposées dans les bacs de recyclage. En contact avec d'autres matières, elles peuvent produire des étincelles, ce qui représente un risque important lorsqu'elles se retrouvent avec du papier et du carton très combustibles. Ces incendies mettent en danger la sécurité des chauffeurs et du personnel, entraînent des bris coûteux aux camions et équipements, provoquent l'interruption des collectes et du tri, et causent la perte de plusieurs tonnes de matières recyclables.

Rappelons que **les piles, batteries, bonbonnes d'aérosol ou de propane, produits de piscine et autres résidus domestiques dangereux (RDD) ne doivent jamais être déposés dans le bac de recyclage.** Ces matières doivent plutôt être apportées à l'un des quatre écocentres de la région, où elles seront prises en charge de manière sécuritaire et respectueuse de l'environnement.

Pour savoir comment bien trier vos matières

Pour lire le communiqué de la MRC



**Café avec les membres du conseil  
Relâche en août 2025**

[Subscribe](#)[Past Issues](#)[Translate ▾](#)

n'y aura pas de cafés rencontres avec les élus en août. Entre-temps, dressez la liste des sujets et des dossiers que vous souhaiteriez discuter avec eux au retour.

**La prochaine rencontre aura lieu le samedi 28 septembre**, en matinée, soit entre 10 h et 12 h, dans la verrière de la bibliothèque (102, rue Saint-Pierre). **Aucune inscription requise**, il suffit de se présenter avec sa tasse de café réutilisable.

En raison des élections et des règles qui les régissent, il ne peut y avoir de café rencontre au mois d'octobre.

Au plaisir de vous y retrouver !

Consultez le calendrier des rencontres à venir



**Accès-Loisirs Vaudreuil-Soulanges**

**Automne 2025**

air.

Si vous êtes admissibles selon les seuils de revenus et intéressés, vous devez créer un dossier famille (ou individuel) et fournir les documents requis. Par la suite, vous pourrez consulter la liste détaillée des activités offertes par la ville de Rigaud et celles des autres villes avoisinantes et vous inscrire **entre le samedi 13 septembre au mardi 16 septembre de 9 h à 16 h**

Voici les cours offerts par nos généreux partenaires cette automne 2025 :

- Soccer U4-6 (samedi)
- Zumba (mardi et jeudi)
- Hatha yoga (jeudi)
- Assis & actif (samedi)
- Fitness Step (lundi et mercredi)
- Essentrics (mardi)

Pour connaître les modalités et s'inscrire



### Marché local 2025

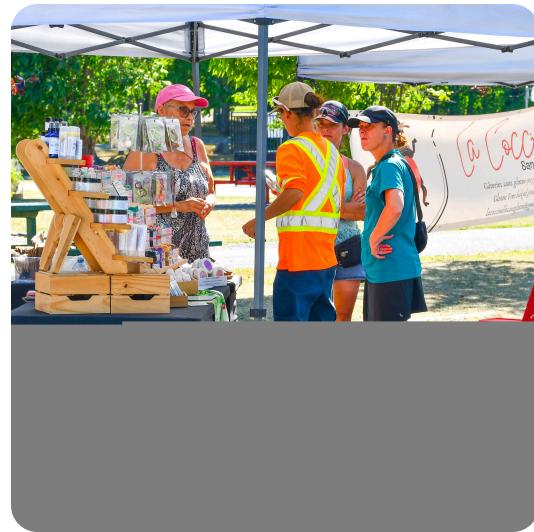
**Merci à nos exposants et à Josée Meloche!**

[Subscribe](#)[Past Issues](#)[Translate ▾](#)

malheureusement dû être annulé. Nous tenons toutefois à **souligner l'implication et le dévouement de tous nos exposants** tout au long de la saison. Votre énergie, vos produits uniques et votre accueil chaleureux ont fait de chaque marché un moment spécial pour notre communauté.

Un **merci tout particulier à Josée Meloche**, qui s'est occupée du marché avec enthousiasme et rigueur, et dont l'engagement a grandement contribué au succès de cette saison.

Merci à vous tous d'avoir participé et d'avoir fait vivre le marché local! Nous avons hâte de vous retrouver l'an prochain pour une nouvelle saison encore plus animée.



## Salle de quilles de Rigaud **Réouverture saison 2025-2026**

La salle de quilles de Rigaud est prête à vous accueillir pour une nouvelle saison! Venez partager des moments de plaisir en famille ou entre amis, que ce soit pour une sortie décontractée, un événement spécial ou simplement pour le plaisir de jouer. Réservez votre allée et profitez d'une expérience amusante et conviviale.

Les débutants sont également invités à se joindre à la ligue amicale du jeudi, dès 19 h. Une belle occasion de bouger, de rire et de rencontrer de nouvelles personnes.

La salle est située au 10, rue Saint-Jean-Baptiste Est, dans le sous-sol de l'édifice Paul-Brasseur. Elle est **ouverte les samedis de 13 h à 17 h (sur réservation) ainsi que les dimanches de 13 h à 17 h (avec ou sans réservation)**. Des ouvertures spéciales peuvent aussi être organisées sur demande pour les groupes.

Pour plus d'information, consultez notre site Internet ou communiquez directement avec les responsables, Yvon Bédard et Diane Larose, au 450 451-3393 ou par courriel (ci-dessous)

En apprendre davantage sur la salle de quilles

## RAPPEL

### Bureaux fermés

### Fête du travail

**Le lundi 1er septembre 2025**

À l'occasion de la fête du Travail, les bureaux administratifs situés à l'hôtel de ville et aux ateliers municipaux seront fermés. La **bibliothèque**, fermée le lundi, sera également fermée le **mardi 2 septembre 2025**. La chute à livres restera disponible.

### Urgences de nature municipale

**Si l'intervention municipale ne peut attendre la réouverture des bureaux**, composez le 3-1-1, notamment pour un bris d'aqueduc, un refoulement d'égout, un danger sur le réseau routier, etc.

**Pour les demandes non urgentes**, veuillez fournir le plus de détails possible (nom, adresse, problème, coin de rue, noms de rues, adresse la plus proche, etc.) à la division des travaux publics par courriel (ci-dessous) ou par téléphone au 450 451-0869, poste 200 ou utilisez l'application Voilà. Au retour du congé, les demandes sont priorisées.

Téléchargez l'application Voilà

Acheminez votre demande non urgente par courriel

Pour nous joindre et connaître nos heures d'ouverture

**Secteur NORD****Vidange obligatoire !**

Il ne s'agit pas de notre premier avis : plus de 390 propriétaires d'une installation septique située au nord de l'autoroute 40 et de la rivière Rigaud, incluant les chemins Saint-Thomas, du Haut-de-la-Chute et de la Fourche, n'ont pas encore réservé une vidange avec un des 2 entrepreneurs accrédités par la Ville. Ces propriétaires recevront un avis par la poste dans les prochains jours. Ceux qui n'auront pas fait vidanger leur installation **d'ici le 31 décembre 2025 seront passibles d'une amende dès janvier 2026.**

**Vos dates limites pour :**

- Réserver votre vidange : le 30 novembre 2025
- Avoir vidangé : le 31 décembre 2025

**Les entreprises accréditées sont:**

- Sanivac (9363-9888 Québec Inc.) |100, rue Huot, Notre-Dame-de-l'Île-Perrot (Québec) J7V 7M4, 1 888 767-1961
- Services de Rebut Soulange | 3756, chemin des Sables, Vaudreuil-Dorion (Québec) J7V 0K1, 450 458-7016

Vous devez avoir réservé votre vidange AVANT le dimanche 30 novembre 2025 à défaut de quoi l'entreprise pourrait ne pas être en mesure de respecter l'échéance du 31 décembre 2025.

Si vous éprouvez des difficultés lors de l'activation de votre espace ou si vous avez des questions concernant Nerri municipal et le règlement 411-2024, nous vous invitons à communiquer avec la Ville au 450 451-0869, poste 235, ou par courriel en cliquant sur la bulle ci-dessous.

[Subscribe](#)[Past Issues](#)[Translate ▾](#)

## Votre installation septique

À titre de propriétaire d'une installation septique, vous êtes dans l'obligation d'en faire l'entretien régulier et de la faire vidanger par un des entrepreneurs accrédités par la Ville ([voir au verso](#)) et ce, conformément à la réglementation municipale en vigueur. Selon nos dossiers, vous n'auriez ni réservé un entrepreneur, ni vidangé.

### **Vos dates limites pour :**

**Réserver votre vidange : le 30 novembre 2025**

**Avoir vidangé : le 31 décembre 2025**



### **En cas de non-conformité**

**Vous vous exposez à une amende dès janvier 2026**



Consultez la vidéo explicative [ici](#)

Tout sur les installations septiques [ici](#)

Envoyez un courriel à la ville [tp@ville.rigaud.qc.ca](mailto:tp@ville.rigaud.qc.ca)

## Collecte de branches

**Le mardi 9 septembre 2025**

**Avant dernière collecte de l'année**

**Inscription OBLIGATOIRE**

La prochaine collecte de branches aura lieu le mardi 9 septembre 2025. Pour y participer, il est OBLIGATOIRE de s'inscrire avant MIDI le lundi 8 septembre 2025 et de fournir vos :

- Prénom et nom
- No. de téléphone pour vous joindre
- Adresse civique
- Soit par courriel à [tp@ville.rigaud.qc.ca](mailto:tp@ville.rigaud.qc.ca) ou par téléphone au 450 451-0869, poste 200.

## Confirmation de votre inscription

Le Service des travaux publics confirmera votre inscription en utilisant le même moyen que vous avez utilisé pour vous inscrire (soit par téléphone ou par courriel). Si vous ne recevez pas cette confirmation, appelez le 450 451-0869,

## Durée

La collecte peut s'étaler sur plusieurs semaines selon les priorités sur le terrain et le temps de parcourir toutes les adresses. Merci de votre patience.

Si vous manquez cette collecte, **la DERNIÈRE collecte de l'année aura lieu le mardi 14 octobre 2025.**

[Tout sur la collecte de branches](#)

[Visualisez le calendrier 2025](#)

---

## Ventes-débarras

**Dernière fin de semaine**

**Août-septembre 2025**

La quatrième et dernière fin de semaine des ventes-débarras aura lieu **le samedi 30 août, le dimanche 31 août et le lundi 1er septembre 2025**, à l'occasion de la fête du Travail. C'est le moment pour les participants de préparer leurs articles. Aucun permis n'est requis, mais certaines règles s'appliquent concernant l'emplacement, l'affichage et les heures permises.

[Tout sur les ventes-débarras](#)

---

Quelqu'un a partagé cette infolettre avec vous ?

Le contenu vous intéresse ?

**Abonnez-vous !**

[Pour s'abonner aux infolettres](#)

[Subscribe](#)[Past Issues](#)[Translate ▾](#)

---

© 2025, Tous droits réservés.

**Notre adresse postale :**

Ville de Rigaud 106 Rue St Viateur Rigaud, QC J0P 1P0 Canada

Mettre à jour vos préférences ou se désinscrire.

